



Classe : 5G	Matière : Sciences Economiques	Professeur : A. Van der Plassche
Matière : Coronavirus et les finances de l'Etat belge		

Chers élèves de 5G,

J'espère que tout se passe toujours pour le mieux pour vous et vos proches. J'espère aussi que vous avez pu profiter de vos vacances, même sous confinement.

Comme la reprise finira bien par arriver, même si on ne sait pas quand, et que les apprentissages devront de toute manière reprendre leur cours, autant ne pas trop perdre la main ;).

Je vous ai préparé ci-dessous un portefeuille de document sur le thème des finances de l'Etat en ce temps de crise liée au Covid19.

Il y a une série de tâches à réaliser, par étape.

Voici les consignes précises et en fin de document, le portefeuille.

Etape 1

Dans un premier temps, **lisez** le document attentivement, recherchez les éventuels mots de vocabulaires incompris. **Etablissez une liste d'au moins trois questions** de compréhension portant sur le portefeuille de documents.

Envoyez par mail, à l'adresse a.vanderplassche@gmail.com, vos questions de compréhension, en suivant la forme suivante:

n° du document, n° de page, n° du paragraphe concerné

Posez votre question....

Exemple:

Question 1: document 3, page 11, paragraphe 1.

Qu'est ce qu'une "*clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité*"?

Echéance: lundi 27 avant 12h00

Etape 2

Pour ceux qui le souhaitent, j'organise un **cours en vidéo conférence**, où je réponds à l'ensemble de vos questions concernant le portefeuille de documents.

Pour les élèves qui ne souhaitent pas participer à un skype collectif, je leur répondrai individuellement par mail.

Merci de me précisez par mail (a.vanderplassche@gmail.com) si vous souhaitez participer au skype collectif, ou si vous préférez en échange individuel écrit.

Echéance: Jeudi 30 avril, de 10h15 à 11h55

Etape 3

Après avoir éclairci les différents points de compréhension du portefeuille de documents, recherchez 3 nouveaux documents sur le thème des finances publiques en Belgique en ce temps de crise liée au Coronavirus. Ils doivent être pertinemment choisis, correctement référencés et présentés et judicieusement surlignés.

Envoyez ce portefeuille de documents complémentaire à l'adresse a.vanderplassche@gmail.com)

Echéance: lundi 4 mai avant 8h00

Portefeuille de documents

Document 1: [Dominique Berns](#), *Budget: la Belgique va chatouiller le plafond de 3%*, *Le Soir*, 13/03/2020,

<https://plus.lesoir.be/286977/article/2020-03-13/budget-la-belgique-va-chatouiller-le-plafond-de-3?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dberns%2520monitoring>

Budget: la Belgique va chatouiller le plafond de 3%

Le comité de monitoring a rendu son verdict : hors impact économique et budgétaire du coronavirus, le déficit belge aurait atteint 13,5 milliards cette année. Avec la crise, l'ardoise sera forcément plus lourde...



La Première ministre Sophie Wilmès mis sur pied un groupe de crise, qui sera présidé par le gouverneur de la BNB. - Photo News.

La Belgique, comme toute l'Europe, s'est réveillée ces derniers jours avec la gueule de bois. Il y a encore trois semaines, avec le ralentissement de la propagation du nouveau coronavirus en Chine et la perspective d'un rebond de l'économie chinoise

au deuxième trimestre, on nourrissait l'espoir que l'impact de l'épidémie serait, chez nous, limité.

Cet espoir a été douché par l'arrivée et la propagation du virus dans le nord de l'Italie, puis dans les autres pays du Vieux continent, notamment chez nous.

On sait désormais que l'Union européenne sera lourdement affectée, autant au point de vue sanitaire qu'au point de vue socio-économique, notamment, mais pas seulement, par les mesures de quarantaine et confinement que les différents Etats-membres, dont la Belgique, commencent à prendre, suivant l'exemple de l'Italie.

Une crise temporaire ?

S'il est trop tôt pour évaluer l'impact socio-économique de la pandémie, les gouvernements, la Banque nationale (BNB) et la Banque centrale européenne (BCE) tablent sur une crise temporaire et sur un rebond, non plus au deuxième trimestre, mais au second semestre – sans pouvoir exclure l'entrée en récession de l'ensemble des pays européens, l'Allemagne comprise, dont l'économie s'essouffait déjà depuis bien avant l'apparition du nouveau coronavirus.

A l'occasion de la publication, probablement jeudi ou vendredi prochain, de ses prévisions quinquennales 2020-2025, le Bureau fédéral du Plan devrait fournir une première estimation toute provisoire de l'impact à court terme du coronavirus.

La Première ministre fédérale a, pour sa part, mis sur pied un groupe de crise, qui sera présidé par le gouverneur de la BNB et chargé spécifiquement d'effectuer de telles estimations, dont on sait que la validité sera nécessairement de courte durée, tant que la situation épidémiologique ne sera pas sous contrôle.

Une chose est claire : même si la crise est temporaire, l'impact budgétaire sera important dans tous les pays européens. Et en particulier en Belgique, où les finances publiques ont commencé à dérapier l'an dernier, notamment en raison de

l'absence de gouvernement fédéral de plein exercice qui aurait pu prendre des mesures correctrices.

Une prévision déjà dépassée

Ce vendredi, le comité de monitoring, qui réunit les hauts responsables des services publics fédéraux et de la Sécurité sociale, a rendu son rapport sur l'évolution des finances publiques : le déficit atteindrait cette année 11,2 milliards pour l'entité I (l'Etat fédéral et la Sécurité sociale) et 2,3 milliards pour l'entité II (Régions, Communautés et pouvoirs locaux) – soit un total, pour la Maison Belgique, de 13,49 milliards d'euros (contre 9,3 milliards en 2019 et 3,4 milliards en 2018).

Cette estimation, naturellement, est déjà dépassée par les faits. Pour deux raisons. D'une part, parce qu'elle est basée sur le « budget économique » (les prévisions macroéconomiques réalisées en février par le Bureau du Plan) qui n'intègre pas l'impact du coronavirus.

Or, l'on sait que le ralentissement économique, même s'il est prématuré d'en jauger la durée et la sévérité, se traduira automatiquement par une baisse des recettes fiscales et une hausse des dépenses sociales – les économistes parlent à ce sujet des « stabilisateurs automatiques », un mécanisme qui a pour effet de freiner le repli de la conjoncture.

Et d'autre part, parce que le rapport du comité de monitoring est fondé sur l'hypothèse dite « de politique inchangée ». Or, la semaine passée, le gouvernement fédéral a déjà pris des mesures de soutien aux entreprises et indépendants, qu'il s'agisse en autres de faciliter le recours au chômage temporaire ou de fournir aux indépendants qui devraient temporairement cesser leur activité un revenu de remplacement (ce qu'on appelle le « droit passerelle »). L'impact budgétaire de ces mesures n'a pas encore été évalué.

L'adieu au pacte de stabilité

Il y a fort à parier que d'autres mesures seront nécessaires, au niveau socio-économique, mais aussi sans doute pour le financement des services de soins et hospitaliers – comme l'expliquent dans une note rédigée à la demande de la présidence croate de l'Union européenne en vue de la réunion, lundi, des ministres des Finances de la zone euro, par les chercheurs de l'Institut Bruegel (1).

Toutes ces mesures creuseront les déficits publics. Même en Allemagne, où la chancelière Angela Merkel a mis au rencart l'obsession germanique pour l'équilibre budgétaire, le fameux le « schwarze Null ». Et la Commission, sous l'œil pour une fois bienveillant de Berlin, appliquera avec flexibilité les règles budgétaires du pacte de stabilité (et de croissance) – notamment le plafond de 3 % pour le déficit public.

Ce plafond, la Belgique – et elle ne sera pas seule dans le cas – va le titiller cette année, voire le dépasser. En effet, hors coronavirus, le déficit sera au moins de 13,5 milliards. Soit 2,77 % du PIB, en prenant comme référence la prévision de PIB nominal réalisée... en février par le Plan. Or, avec le coronavirus, le déficit sera plus élevé ; et le PIB, moins élevé.

Mais comme l'a dit Mme Merkel, on mettra l'argent nécessaire pour contrer le coronavirus et « on verra après pour le déficit ».

Document 2: Dominique Berns, Coronavirus: une récession profonde, mais brève - le scénario «optimiste», Le Soir, 20/03/2020,

<https://plus.lesoir.be/288877/article/2020-03-20/coronavirus-une-recession-profonde-mais-breve-le-scenario-optimiste?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dberns%2B>

Coronavirus: une récession profonde, mais brève - le scénario «optimiste»

La récession est inévitable ; elle sera plus profonde qu'en 2009. Les prévisionnistes parient cependant sur une reprise dès le second semestre. Mais les incertitudes sont nombreuses.



Soupe à la grimace, à la bourse de Francfort : on se prépare à naviguer dans les mêmes eaux qu'en 2009, quand le déficit public avait atteint 5,4 % du PIB suite à la récession qui avait suivi la crise financière. - Reuters

Le Bureau fédéral du Plan, qui a dévoilé ce vendredi ses *Perspectives économiques 2020-2025*, n'en fait pas mystère : ses prévisions, qu'il qualifie cette fois de «

projections techniques », sont déjà dépassées par les faits, ayant été finalisées le 11 mars – autant dire une éternité quand la lutte contre la pandémie se traduit par l'annonce quasi-quotidienne de nouvelles mesures et fermetures temporaires d'entreprises, en Belgique, comme à l'étranger.

Dès lors, on ne fera pas grand cas de la prévision de croissance, réduite à 0,4 % cette année – contre 1,4 % prévu il n'y a même pas deux mois. En revanche, on retiendra la projection budgétaire : un déficit de 3,2 % du PIB, avant même de prendre en compte l'impact du lockdown et des mesures, notamment socio-économiques, annoncées par les différents niveaux de pouvoir depuis près de dix jours. Autrement dit : ce sera bien pire.

En voici une indication : vendredi, le gouvernement fédéral annonçait de nouvelles mesures portant l'effort budgétaire à 8 à 10 milliards d'euros, soit près de 2 % du PIB. Certes, une partie sera récupérée plus tard. Mais la facture, prévient déjà le gouvernement, pourrait être plus élevée.

Bref, on se prépare à naviguer dans les mêmes eaux qu'en 2009, quand le déficit public avait atteint 5,4 % du PIB suite à la récession qui avait suivi la crise financière.

Bien sûr, l'origine de la crise actuelle et sa dynamique n'ont rien à voir avec celle de 2008. Le déclencheur était alors financier ; cette fois, il est sanitaire. Le lockdown et les mesures de confinement, indispensables pour freiner la propagation du virus et donc sauver des vies, se traduisent par un arrêt brutal d'une bonne partie des activités économiques. La récession sera profonde, comme l'indique l'expérience chinoise.

1. En Chine, l'activité plonge, puis redémarre

En Chine, la valeur ajoutée de l'industrie affiche en effet, sur les deux premiers mois de l'année, un recul de 13,5 %, par rapport à la période correspondante de l'an passé.

« La quasi-totalité des secteurs ont connu une baisse importante : de -16 % pour l'industrie alimentaire à -28 % pour la production d'équipements de télécommunications et de près de 32 % pour la construction automobile. Les investissements des entreprises ont chuté de 27,5 % ; et les investissements immobiliers, de 16 % », résume Alicia García Herrero, chief economist pour la région Asie Pacifique auprès de la banque Natixis. Alicia García Herrero s'attend à un recul du PIB chinois de 5 % au premier trimestre (par rapport au trimestre correspondant de 2018). On se souviendra que le PIB avait continué à croître en 2009.

« La production a largement repris dans la plupart des régions, en dehors de la province du Hubei, au cours de la semaine écoulée. Mais il faudra peut-être un certain temps avant de revenir à un niveau normal d'utilisation des capacités de production, d'autant que l'épidémie de coronavirus en Europe et aux États-Unis affaiblit la demande extérieure. Sur l'ensemble de l'année, nous prévoyons une croissance annuelle de 3 % (NDLR : contre 6,1 en 2019 et près de 7 % en 2018). Mais ce scénario de reprise très vive aux troisième et quatrième trimestres, soutenue par les mesures de relance, est conditionnel à la fin du lockdown dans la plupart des autres régions du monde d'ici à la fin du mois de juin », prévient Alicia García Herrero.

2. En zone euro, un remake de la Grande récession

En zone euro, il faut donc s'attendre à une chute du PIB plus sévère qu'après la crise financière. Pour mémoire, au premier trimestre de 2009, le PIB avait reculé de près de 6 %, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Et si l'activité économique avait progressivement repris dès l'été, le PIB avait néanmoins affiché un repli de 4,4 % 2009 sur l'ensemble de l'année.

L'expérience de la Grande récession n'est cependant pas transposable. Comme l'explique, Pierre-Olivier Gourinchas, professeur d'économie à Berkeley, s'agissant de l'économie américaine – mais la remarque vaut pour l'Europe également : « Même au pic de la crise financière, quand l'économie américaine supprimait 800.000 emplois par mois, la grande majorité des travailleurs était encore employée. Le taux

de chômage aux Etats-Unis a atteint un pic de seulement 10 %. Par contraste, le coronavirus crée une situation où, pour un bref instant, 50 % des travailleurs, voire plus, peuvent ne pas être capables d'aller travailler ».

De nombreux conjoncturistes tablent cependant sur un scénario en « V » – comprenez : une chute brutale, suivie d'un redémarrage plus ou moins rapide, comme la Chine semble en faire l'expérience.

Ainsi, par exemple, les analystes de la Deutsche Bank, s'agissant de l'Allemagne : « En quelques jours, les mesures de lockdown et les fermetures (temporaires) d'usines ont atteint une ampleur qui suggère une contraction au premier semestre beaucoup plus importante qu'on le pensait auparavant. Dans notre nouveau scénario de référence, nous prévoyons une baisse du PIB comprise entre 4 % et 5 % en 2020, malgré une reprise au second semestre. » Autrement dit : un recul comparable et même un peu plus marqué qu'en 2009.

3. Un scénario « optimiste », mais beaucoup d'incertitudes

Mais de nombreuses incertitudes subsistent. D'abord, parce que tout va dépendre de la durée pendant laquelle les mesures renforcées de confinement devront être maintenues. Surtout : on ne peut pas exclure que la propagation, même si elle a pu être contenue par les mesures strictes de confinement, ne redémarre à partir du moment où le travail reprend. Cela vaut aussi pour la Chine.

Mais aussi parce qu'on évalue mal aujourd'hui les dommages économiques à long terme. Combien d'entreprises parmi les plus fragiles, en particulier les PME et les indépendants, seront-elles emportées par la faillite ? Combien de travailleurs perdront-ils leurs emplois – et parmi ceux-ci, combien ne retrouveront-ils pas d'emploi, parce que trop âgés par exemple, ou subiront-ils une perte de revenu permanente, parce que leur carrière aura subi un brutal coup d'arrêt ? Quelles parts des dépenses de consommation des ménages portant sur les biens durables et de dépenses d'investissement des entreprises seront-elles simplement reportées ?

D'où l'importance des mesures d'accompagnement socio-économique (aujourd'hui) et de relance (au second semestre). L'intervention de l'Etat, au-delà de l'injection de moyens additionnels dans les services de soins, sera cruciale. Et devra être massive. Les Etats vont dès lors fortement s'endetter, mais ils sont les seuls à pouvoir sauver les meubles.

Document 3: [Elodie Lamer](https://plus.lesoir.be/289442/article/2020-03-23/coronavirus-les-derapages-budgetaires-seront-bien-autorises?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Dlamer), *Coronavirus: les dérapages budgétaires seront bien autorisés*, Le Soir, 23/03/2020,

<https://plus.lesoir.be/289442/article/2020-03-23/coronavirus-les-derapages-budgetaires-seront-bien-autorises?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Dlamer>

Coronavirus: les dérapages budgétaires seront bien autorisés

Les Etats de l'Union européenne ont validé le déclenchement de la clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité. Une décision sans précédent.



La crise du coronavirus a fait sauter un tabou, lundi. Une mesure ultra-controversée il y a quelques mois encore et sans précédent a été approuvée sans encombre par les ministres européens des Finances lors d'une conférence téléphonique.

Concrètement, elle permet aux Etats d'oublier momentanément les règles budgétaires européennes pour engager les dépenses publiques qui seront nécessaires pour soutenir leur système de santé et leurs entreprises pendant la crise du Covid-19. Juridiquement, il s'agit de déclencher la clause dérogatoire générale du

Pacte de stabilité et de croissance, comme l'a proposé vendredi dernier la Commission européenne. Une mesure jamais utilisée.

« Les conséquences [de la crise du coronavirus] pour nos économies vont dépendre de la durée de la pandémie et des mesures prises par les autorités nationales et au niveau européen », ont dit les ministres européens dans une déclaration commune, appelant à une réponse résolue et ambitieuse.

« Nous devons agir de manière décisive pour assurer que le choc soit aussi court et aussi limité que possible et ne crée pas de dommage permanent pour nos économies et donc de la soutenabilité de nos finances publiques à moyen terme », ajoutent-ils.

Mardi, la « vraie bataille »

Les dérapages budgétaires sont généralement vus de manière assez sévère par l'Allemagne, la Finlande ou encore les Pays-Bas. Et donnent lieu à une surveillance accrue de la Commission avec un effort demandé chaque année selon une trajectoire précise et des amendes possibles.

Cette ouverture est donc inédite. La déclaration commune est d'ailleurs claire sur le fait que, malgré cette autorisation temporaire des dérapages budgétaires, les Etats restent « totalement engagés » envers le Pacte.

« La vraie bataille sera mardi », explique-t-on dans les milieux européens. Les ministres se téléphonent à nouveau, dans un format « zone euro » élargi aux 27, pour discuter de l'opportunité d'une intervention du fonds de sauvetage de la zone euro. Une discussion préliminaire se tiendra également sur l'opportunité d'émissions de dette commune, soit des « coronabonds ». Ces deux idées sont autrement plus controversées.

Document 4: Bernard Padoan, *La Belgique va exploser son déficit budgétaire*,
Le Soir, 27/03/2020,

<https://plus.lesoir.be/art/d-20200326-GFN7T0?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DLa%2520crise%2520des%2520finances%2520publiques%2520belge%2520coronavirus>

La Belgique va exploser son déficit budgétaire

La lutte contre le coronavirus et les mesures de soutien à l'économie coûtent cher. Le déficit budgétaire pourrait atteindre 7 % cette année, au lieu de 2 %.



Ce n'est pas vraiment une surprise : la crise du coronavirus va entraîner un très gros dérapage budgétaire pour l'Etat belge. Selon nos confrères du journal *De Tijd*, qui écrivent avoir consulté des « estimations » de l'impact de la pandémie sur les finances publiques établies par la Banque nationale de Belgique, le déficit augmenterait de 5 points de pourcentage, passant de 2 % à 7 % du Produit intérieur brut (PIB), soit plus de 30 milliards d'euros. Des chiffres que le vice-Premier ministre et ministre fédéral du Budget, David Clarinval (MR), s'est refusé à confirmer. « Il est très prématuré de se lancer dans de telles estimations », a indiqué le cabinet du vice-Premier, interrogé par l'agence Belga. « Nous ne savons pas encore le temps que la crise sanitaire et les mesures prises pour l'accompagner vont durer. Pour l'instant, la santé de la population prime sur tout le reste ». Du côté de la BNB, on ne confirme pas non plus ce montant, précisant que la banque n'a pas encore fait d'estimations précises. Les mesures prises à ce jour se montent à 2,9 milliards d'euros, soit 0,6 % du PIB (dont 1,8 milliard à charge de l'Etat fédéral et de la Sécu et 1,1 milliard à charge des Communautés et Régions). Des chiffres qui ne tiennent pas compte de l'impact sur la conjoncture, des reports de paiements (d'impôts,

de TVA ou de cotisations, mais qui devraient être récupérés plus tard) et des 50 milliards d'euros de garantie bancaire octroyés par l'Etat pour des prêts de trésorerie aux entreprises. Il semble toutefois que le dépassement de la barre des 5 % de déficit « a minima » ne fasse guère de doute.

« Un tel déficit nous ramènerait plus de trente ans en arrière, dans les années 80 », constate Giuseppe Pagano, professeur de politique économique et de finances publiques à l'UMons. Et même si les chiffres exacts ne sont donc pas encore connus, « il est inévitable que le déficit budgétaire dérape », explique l'économiste. « Les recettes de l'Etat diminuent ou vont diminuer fortement : il y a moins d'impôts sur les revenus du travail – puisque de nombreuses personnes sont désormais au chômage temporaire –, ou sur les revenus des entreprises – dont beaucoup sont à l'arrêt –, moins de consommation donc moins de TVA. Et en parallèle, toute une série de dépenses explosent : dépenses de santé, allocations de chômage – dont une partie risque de se transformer en chômage définitif si des entreprises font faillite –, aides aux entreprises... La conséquence, c'est le creusement du déficit ».

La charge plutôt que la dette

Le professeur pointe le plan de relance de 2.000 milliards de dollars aux Etats-Unis ou celui de 1.100 milliards d'euros en Allemagne. « Tout le monde va dans le même sens : des dépenses publiques supplémentaires pour soutenir la consommation et l'investissement et éviter que la crise soit encore plus profonde et dure plus longtemps. C'est un revirement de doctrine spectaculaire : il n'y a plus grand monde pour s'opposer à la nouvelle théorie monétaire, qui veut qu'il n'y ait pas de limite à l'endettement public tant que les banques centrales injectent suffisamment de liquidités sur le marché pour éviter que les taux d'intérêt s'envolent ».

Car, rappelle l'économiste montois, ce n'est pas le montant de la dette qui importe, mais la charge de dette. « Pour le moment, la Belgique emprunte à 0 %, donc emprunter plus ne coûte rien », précise-t-il. Mais le risque, c'est qu'à

terme, la Banque centrale européenne soit contrainte de revoir sa politique accommodante – à cause d'un redémarrage de l'inflation par exemple, qui pourrait lui-même être la conséquence d'une remontée des prix du pétrole ou de l'apparition de réelles pénuries. « Si les taux remontent, lorsque la Belgique sera amenée à refinancer sa dette, la charge augmentera puisque les anciens emprunts à taux zéro seront remplacés par de nouveaux avec des taux plus élevés ».

Vers l'austérité ?

Dans ces conditions, faut-il s'attendre à des années d'austérité pour rétablir la situation budgétaire ? « On ne peut pas rester à 7 % de déficit pendant dix ans », explique encore Giuseppe Pagano. « Il faut espérer une croissance soutenue au sortir de la crise, de sorte que tous les indicateurs s'amélioreront automatiquement. On peut penser qu'augmenter les impôts ne sera peut-être pas nécessaire, mais il ne faudra certainement pas les baisser ou créer de nouvelles dépenses ». Un exercice délicat à l'heure d'affronter les défis climatiques et surtout d'assurer la pérennité d'un système de santé dont la crise montre combien il est essentiel.

Enfin, on rappellera que les ministres européens des Finances ont approuvé lundi la proposition de la Commission de suspendre temporairement les règles budgétaires de l'Union, dont celle qui veut que le déficit budgétaire des Etats ne dépasse pas 3 %. « C'est une conséquence utile de la crise, qui nous oblige à réfléchir à la pertinence de telles règles qui ont été élaborées dans les années 80 », note Giuseppe Pagano, qui se dit également favorable à l'émission d'emprunts européens ou « coronabonds » (lire ci-contre) qui permettraient aux 27 de se financer à faible coût. « Ce n'est pas seulement une question de solidarité », défend l'économiste. « Tous les pays, même l'Allemagne (qui emprunte déjà à des taux négatifs et qui « perdrait » à un système de « coronabonds » dont les taux, même faibles, resteraient positifs, NDLR), ont intérêt à ce que toute l'économie européenne se porte bien. Une crise profonde en Italie ou en Espagne (qui empruntent à des taux plus élevés, NDLR)

aggraverait notre propre crise. Nous sommes tous les clients les uns des autres
».

Document 5: [Dominique Berns et David Coppi, David Clarinval: «On vit une crise comme on n'en a plus connu depuis... 1929»](https://plus.lesoir.be/292229/article/2020-04-03/david-clarinval-vit-une-crise-comme-nen-plus-connu-depuis-1929?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Dfinances%2Bpubliques), Le Soir, 3/04/2020,
<https://plus.lesoir.be/292229/article/2020-04-03/david-clarinval-vit-une-crise-comme-nen-plus-connu-depuis-1929?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Dfinances%2Bpubliques>

David Clarinval: «On vit une crise comme on n'en a plus connu depuis... 1929»

Le ministre du Budget joue cartes sur table. On brûle 4 milliards par semaine. L'impact de la pandémie ramène à la crise de 29. « Mais nous travaillons à la reprise »

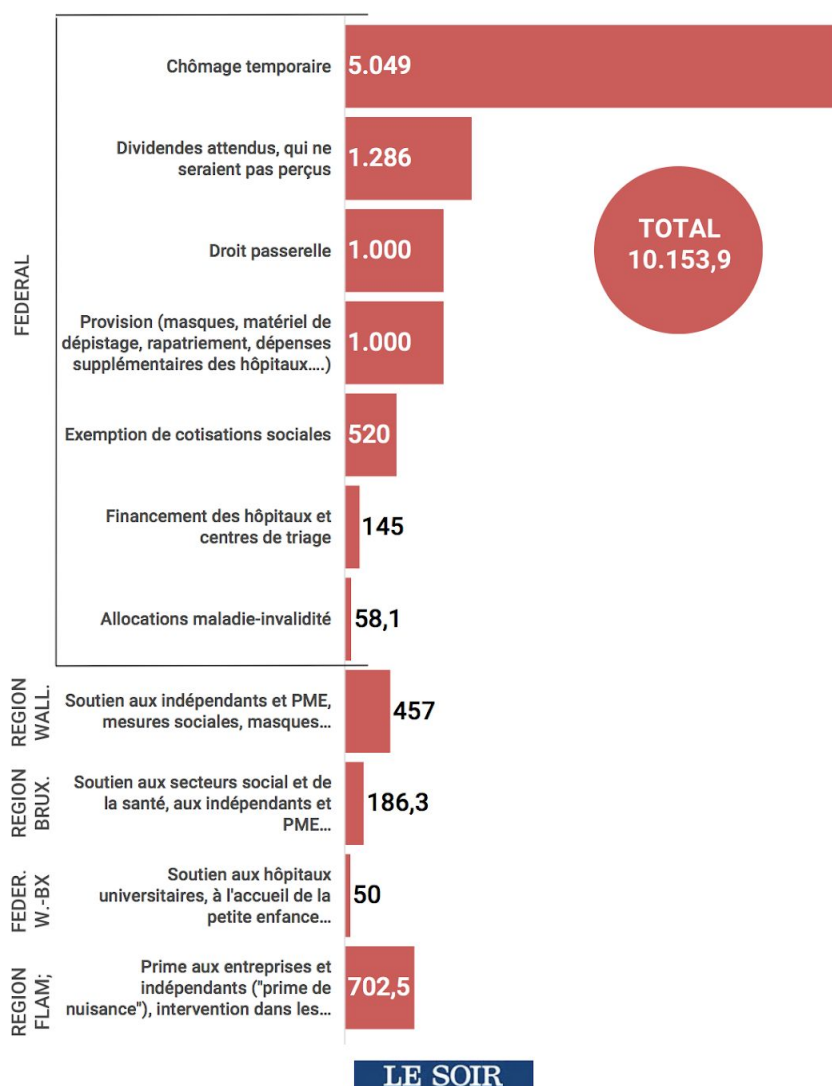


David Clarinval : « On va augmenter de manière considérable le nombre de tests, dans quelques jours, avec 40 à 50.000 personnes testées en 24 heures, pour orienter le déconfinement de manière ciblée et progressive». - belga.

On vit une crise comme on n'en a plus connu – je n'ose le dire... – depuis l'entre-deux-guerres. L'impact économique de la crise actuelle sera au moins deux fois plus fort que celui de la crise financière de 2008. On atteindra presque le niveau de 1929. Avec, cependant, une grande différence par rapport à 29. Les mesures prises à l'époque avaient accentué la crise. Cette fois, toutes les mesures que nous prenons visent à minimiser l'impact économique et social, afin de favoriser la reprise économique qui suivra la sortie progressive du confinement ».

Impact budgétaire des mesures déjà prises par les différents gouvernements

En millions d'euros



Le ministre fédéral du Budget David Clarinval (MR) ne mâche pas ses mots. C'est qu'il est en première ligne pour évaluer l'impact de la pandémie sur les finances publiques, d'autant qu'il a été chargé de compiler les chiffres pour l'ensemble des entités du pays, gouvernement fédéral et Sécurité sociale, qui rentrent dans ses compétences, mais aussi Régions et Communautés. Pour *Le Soir*, il a accepté de jouer cartes sur table – par vidéoconférence, confinement oblige.

10,5 milliards de plus

Son tableau budgétaire devant les yeux, David Clarinval égrène les chiffres. Les mesures déjà prises par les différents gouvernements du pays occasionneront plus de 9 milliards d'euros de dépenses additionnelles.

Comme on peut le voir ci-dessous, l'assouplissement des conditions de recours au chômage temporaire et la revalorisation des allocations pèsent pour plus de la moitié de cette enveloppe. Ce mécanisme permet aux entreprises d'alléger leur masse salariale sans licencier leurs travailleurs, l'Etat offrant à ceux-ci 70 % de leur salaire (plus une prime de 5,63 euros par jour).

Le « droit passerelle », une indemnisation pour les indépendants confrontés à la réduction ou à l'arrêt de leur activité, rajoute un autre milliard au niveau fédéral. Les trois Régions ont aussi mis en place des mesures de soutien aux entreprises et indépendants, à hauteur de 500 millions en Flandre (la « prime de nuisance ») et de 233 millions en Wallonie.

« Il est vraisemblable également que les entreprises publiques réduisent ou suppriment purement et simplement leur dividende cette année ; or, l'Etat fédéral tablait sur une rentrée de près de 1,3 milliard, ajoute David Clarinval. Au total, compte tenu des mesures déjà prises, l'impact budgétaire direct de la pandémie atteindrait ainsi 10,5 milliards ».

Un déficit de 24 milliards au moins

Surtout : il s'ajouterait au déficit de 13,49 milliards d'euros attendu hors coronavirus, selon l'estimation, révélée à la mi-mars, par le comité de monitoring. De sorte que le déficit budgétaire belge atteindrait cette année 24 milliards d'euros (contre 9,3 milliards en 2019 et 3,4 milliards en 2018). Et c'est un minimum, précise David Clarinval.

Les finances publiques seront fortement impactées par le repli conjoncturel rendu inévitable par les mesures de confinement mises en place pour limiter la propagation du Covid-19, rappelle le ministre fédéral du Budget.

Une récession se traduit en effet par une baisse des recettes fiscales – moins d’emplois, moins de salaires versés, moins de bénéfices, moins de dépenses des ménages et des entreprises, donc moins d’impôts – et une hausse des dépenses sociales – en particulier, les dépenses de chômage.

« Selon les estimations de la Banque nationale (BNB), chaque semaine de confinement se traduit par un manque à gagner d’environ 4 milliards d’euros pour l’économie belge », confie David Clarinval. Qui poursuit : « La BNB étudie plusieurs scénarios afin d’estimer l’impact de la pandémie sur la croissance et le budget. Je n’ai pas encore reçu d’estimations précises, mais il faut s’attendre à ce que le déficit public dépasse les 5 % du PIB cette année ».

« Tous ces chiffres, prévient encore le ministre fédéral du Budget, sont évolutifs. » De nouvelles mesures pourraient s’avérer nécessaires ; et de mauvaises nouvelles pourraient noircir encore l’épure budgétaire, confie David Clarinval. « Ainsi, par exemple, si toutes les entreprises privées décidaient de supprimer leur dividende cette année, les recettes du précompte mobilier seraient amputées de 2,7 milliards d’euros ».

On comprend que le ministre du Budget croise les doigts, en espérant une sortie, certes progressive, mais aussi précoce que possible du confinement, comme il nous l’explique ci-dessous, dans la suite de l’entretien qu’il nous a accordé.